



# L'ECHO DE L'ESSONNE

19 février 2013



Accord national interprofessionnel flexi-sécurité :  
journée commune d'action F.O.-CGT du 5 mars 2013

N°15

Le projet de loi, transcription de l'accord national interprofessionnel signé le 11 janvier dernier entre le patronat et certaines organisations syndicales, à l'exception de F.O. et de la CGT, sera présenté en Conseil des Ministres le mercredi 6 mars 2013.

Résolument opposées au contenu de ce mauvais accord, les Confédérations **F.O.** et CGT ont appelé, dans un communiqué commun, leurs structures territoriales à organiser une journée de mobilisation, de manifestations et d'arrêts de travail le 5 mars prochain.

Syndicat confédéré, le **Syndicat National F.O. des Finances Publiques** soutient totalement les salariés du secteur privé dans leur combat contre « **cet accord scélérat** » comme il l'a qualifié dans son communiqué du 7 février dernier à l'occasion de son dernier Conseil Syndical.

En effet, il considère que **cet accord a essentiellement pour objet de donner plus de sécurité au patronat en cas de licenciement et davantage de flexibilité pour les salariés en cas de difficultés économiques tout en rappelant que le MEDEF a comme arrière-pensées que ces dispositions soient à terme transposées dans la Fonction Publique..**

Le **Syndicat National n'appelle pas à la grève**, mais tu peux t'associer aux manifestations qui seront organisées par les Unions Départementales lors de cette journée.

Signez le manifeste en ligne : <http://petitiondgifp.fr/>



<u>Secrétaire Départementale</u>	: Sabine TRIQUENAU	(SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)
<u>Secrétaires adjoints</u>	: Lionel BOYER	(SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)
<u>permanent</u>	: Frank SAINTOL	(DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)
<u>Trésorière</u>	: Cécile COMOTTO	(SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)